

NOTE PRATIQUE

L'intervention française au Mali: Inévitable, consensuelle et pourtant insuffisante

Isaline Bergamaschi*

Cette note pratique est consacrée à l'intervention française au Mali¹ lancée le 11 janvier 2013. Elle analyse tout d'abord les événements qui ont conduit à la crise duale opposant le nord et le sud du pays et à une nouvelle vague de conflit armé entre le gouvernement et les forces rebelles. Il est par la suite proposé que si l'intervention militaire française s'est avérée inévitable et repose sur un vaste consensus, elle reste insuffisante pour traiter les racines socio-politiques de la crise multidimensionnelle que connaît le Mali.

Comment tout a commencé à Bamako : Un coup d'État contre-productif

Malgré une couverture médiatique qui braque tous les projecteurs sur ses territoires du nord, la crise politique malienne commença à Bamako avec un coup d'État contre-productif dont le but était la restauration d'une l'autorité de l'État qui avait été perdue au profit de groupes « rebelles » du Nord. Paradoxalement, cette situation renforça la perte du contrôle souverain de l'État dans la région et, au final, entraîna la partition *de facto* du pays.

Malgré la nature d'une certaine manière imprévue du coup d'État, ce dernier se produisit dans un contexte de grande incertitude et de détérioration de la gouvernance. A la fin de l'année 2011, l'armée malienne avait été attaquée par les combattants touaregs à plusieurs endroits et dans les villes du nord (Tinzwaten, Tessalit). Certains soldats maliens furent kidnappés ou tués à Aguel'hoc, que l'armée fut contrainte de

quitter. Tentant de masquer cette série de défaites, le gouvernement expliqua avoir opté pour une « retraite stratégique » de la zone. Le 2 février, un groupe de mères et épouses de soldats maliens marcha jusqu'au palais présidentiel pour demander une augmentation des moyens et du soutien aux troupes par le gouvernement dirigé par le président Amadou Toumani Touré (par la suite désigné sous l'acronyme ATT, comme cela est commun au Mali). Avec le recul, cet événement apparaît comme une tentative de réveil du président, ainsi que comme un des premiers avertissements sur le coup d'État à venir.

Le 21 mars, le ministre de la Défense visita le camp militaire de Kati, à 15 km de la capitale, afin de discuter de la situation en cours. Les soldats enrégés jetèrent des pierres au ministre et à son équipe, et ses gardes du corps furent contraints de tirer des coups de feu en l'air afin de sécuriser le départ du camp du ministre. Un nombre modeste de soldats désaffectés marcha alors des baraquements de Kita jusqu'aux principaux sièges du pouvoir de Bamako, sur la colline Koulouba. Les soldats parvinrent à pénétrer dans le palais à 21 heures, du fait de la faiblesse de la réponse

* Universidad de los Andes, Colombie
i.bergamaschi@uniandes.edu.co

du président et, plus généralement, des institutions d'État (Siméant et Traoré 2012). ATT toutefois, protégé par sa garde présidentielle connue sous le nom de Béréts Rouges, avait déjà fui. Les mutins prirent le contrôle de la télévision d'État, arrêtaient plusieurs personnalités de l'ancien régime, annoncèrent la suspension de la Constitution et la dissolution du gouvernement et créèrent un Comité national pour le rétablissement de la démocratie et la restauration de l'État (CNRDRE) avec pour objectif de « sauver ce qui [restait] de la République ». Comme c'est souvent le cas, la junte militaire fut dans les premiers temps bien accueillie par la population. L'arrestation et l'incarcération de plusieurs personnalités politiques largement considérées comme corrompues – en plus de la promesse d'une plus grande fermeté au Nord – permit au capitaine Sanogo et à ses Béréts Verts de jouir d'un certain degré de respect de la part de la société civile malienne.

Mais à la suite du coup d'État militaire de mars 2012, le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) – un mouvement insurgent dirigé par des responsables Touaregs – sut tirer parti du vide politique créé à Bamako pour conquérir le Nord. Dans une alliance passée avec Ansar Dine ainsi qu'avec Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), il prit le contrôle des villes de Kidal, Gao et Tombouctou le premier avril. Les rivalités entre les différents groupes rebelles apparurent rapidement au grand jour. Le 2 avril 2012, le MNLA fut chassé de Tombouctou par Ansar Dine et AQMI et, plus tard, de Gao, Tombouctou (les 22 et 28 juin respectivement) et Menaka (le 16 novembre) par le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), au terme d'intenses combats. Pourtant, la proclamation résultante par le MNLA d'un Azawad indépendant, le 6 avril, est liée à une situation de longue date sérieuse dans le Nord.

Géographiquement, l'Azawad telle que l'entendent les responsables Touaregs inclut les parties septentrionales du Mali qui s'étendent au-delà du fleuve Niger : la totalité des régions administratives de Kidal, Gao,

Tombouctou et une partie de la région de Mopti. L'historien français Pierre Boilley a montré avec Roland Marchal que l'Azawad est « une création purement politique » qui ne repose pas sur des facteurs culturels ou linguistiques (les Touaregs ne sont pas majoritaires dans la région, où vivent également Arabes, Songhai et Peuls) ou sur un précédent historique.

Les causes locales du conflit dans le Nord : au-delà de la menace islamiste

Pour comprendre les origines de la crise, il est important de voir au-delà du thème médiatique de la « menace islamiste » au Sahel. Le MNLA est le produit de mouvements qui ont alimenté les révoltes Touaregs contre le gouvernement central depuis l'indépendance du Mali, en 1960. La politique coloniale française comportait une distinction stricte, et l'application de règles différenciées, entre nomades et sédentaires, populations noires ou à la peau plus claire (Grémont 2012). Gregory Mann (2012) a montré qu'au moment de l'indépendance, les Touaregs furent déçus que la France ne tienne pas sa promesse de création d'un territoire saharien séparé pour eux, où ils ne seraient pas dirigés par des noirs. Dans le Mali postcolonial, les conflits pour l'accès aux ressources et concernant la distribution des terres se firent communs au sein d'une communauté Touareg de plus en plus sédentarisée et qui devait faire face à des sécheresses chroniques (Bouhel-Hardy 2009). Les responsables Touaregs ont de plus en plus instamment demandé un développement plus important du Nord, ainsi que la mise à l'ordre du jour d'une inclusion effective de la région. En 2012, le MNLA demandait l'autodétermination régionale et l'organisation d'un référendum pour l'indépendance de l'Azawad.

Depuis l'indépendance, l'approche de l'État malien face aux soulèvements Touaregs successifs a été triple. En 1963, elle se résuma à l'utilisation de la force et à la répression. Au début des années 1990, le gouvernement tenta de coopter les Touaregs (Seely 2001) et d'améliorer leur intégration ainsi que leur

représentation au sein de l'État, à travers des programmes de décentralisation, de démobilitation et de développement. Après 2006, il fut compris qu'ATT avait tactiquement adopté une approche de type « laisser faire » à la gestion du Nord, mais l'ensemble de ces mesures semblent n'avoir qu'aggravé les tensions à terme. Ainsi, les figures Touaregs traditionnelles de « grands hommes » (issus d'une lignée noble et/ou ayant combattu lors des soulèvements du début des années 1990) sont parvenues à capitaliser sur les fruits de la paix que sont les mandats électoraux dans les nouvelles communes locales (après 1998), les ressources des projets de développement et les accords visant à intégrer les combattants Touaregs dans l'armée malienne (Boàs 2012; Grémont 2012). De nombreux jeunes frustrés quittèrent le Mali, mais certains continuèrent le combat sous d'autres modalités, s'emparant des nouvelles opportunités offertes par un contexte régional en mutation. Ces dernières comprennent par exemple la création de liens avec AQMI et/ou avec des réseaux criminels transnationaux (contrebande de cigarettes, trafics d'êtres humains et de drogues à destination de l'Europe) (Marchal 2012; Boàs 2012; Grémont 2012).

La prolifération des mouvements insurgés au nord du Mali dans les années 2000 – et la présence d'islamistes au sein de ces derniers, qu'ils soient Maliens ou étrangers – est une conséquence de ces récents développements. La direction d'Ansar Dine est essentiellement touaregue, mais le mouvement compte dans ses rangs de nombreuses personnalités locales arabes. Il est dirigé par Iyad Ag Ghaly, un noble de Kidal qui, après un séjour en Arabie Saoudite, s'est découvert salafiste et joua la carte de la loi et de l'ordre islamiste dans le nord-Mali après son retour (Grémont 2012). Ses références religieuses peuvent amener à considérer son mouvement comme plus prévisible que le MNLA, dont les combattants ont maltraité et pillé les populations du nord – en particulier les non Touaregs – au cours de la décennie écoulée (Marchal 2012). Le MUJAO, basé à

Gao, s'est spécialisé dans le rapt d'Algériens et d'Occidentaux, ainsi que dans le trafic de drogue. Selon Roland Marchal (2012), il s'agit d'un groupe dissident d'AQMI : le MUJAO est devenu frustré par les efforts d'AQMI de prendre racine au Sahel et par sa doctrine de prises de décisions centralisées pour une exécution décentralisée.

Malgré ces caractéristiques distinctives, l'appartenance à ces groupes est fluide, les frontières qui les séparent poreuses et les alliances qui les lient en mouvement perpétuel. En mai dernier, le MNLA et Ansar Dine ont échoué à s'allier ou à harmoniser leurs ordres du jour afin de former un « État Islamique de l'Azawad » au nord du Mali. Ferdaous Bouhleb-Hardy a expliqué que les deux organisations n'étaient pas séparées par des débats sur le sécularisme ou l'extrémisme islamique, mais plutôt par des désaccords liés à la manière la plus concrète d'instaurer la loi de la charia, et par la composition de leur potentielle direction commune. Elle affirme également que le MNLA et Ansar Dine sont très proches de par leur construction qui repose sur liens familiaux et alliances locales (Meddeb 2012).

La complexité des alliances entre les différents groupes rebelles et leurs objectifs changeants expliquent en partie la difficulté à trouver une solution politique à la crise. La faiblesse du pouvoir politique à Bamako depuis le coup d'État est une autre de ces raisons. Ce coup d'État a, de fait, laissé un Mali profondément divisé, mais pas au regard des clivages généralement mentionnés (le Nord et le Sud, les démocrates et les autres, les musulmans séculiers ou extrémistes). La nature de ces divisions politiques maliennes est explorée ci-dessous.

Les militaires à la manette derrière les autorités de transition

Peu après le 22 mars, l'affrontement entre les manifestants opposés à la junte et ceux qui la soutenaient éclata. Le camp pro-putsch se rassembla au sein de la Coordination des organisations patriotiques du Mali et de l'association Yèrèwolo Ton, toutes deux exclues

du jeu politique durant le règne d'ATT. À l'inverse, la classe politique du pays et ses principales organisations syndicales, associées au sein du Front uni pour la sauvegarde de la démocratie et de la République (FDR), condamnèrent le coup d'État et demandèrent le retour immédiat de « l'ordre constitutionnel » et de « l'intégrité territoriale » du Mali. Cette position bénéficia du soutien des partenaires internationaux du pays. Il doit être noté que le coup d'État ne fut pas une confrontation entre « démocrates » et « non démocrates ». Il fut accueilli positivement par, entre autres personnes, la militante anti-mondialisation Aminata Dramane Traoré, ou par Oumar Mariko, ancien responsable du mouvement étudiant (qui joua un rôle central dans la chute de la dictature militaire de Moussa Traoré) ainsi que par la direction du Parti pour la solidarité africaine, la démocratie et l'indépendance - d'extrême gauche. Toutes ces figures publiques virent dans ce coup d'État l'opportunité de mettre fin au régime d'ATT et d'établir au Mali une démocratie « véritable ».

Le gouvernement est également resté profondément fragmenté et fragile. En conséquence de l'occupation du nord et de la pression effectuée par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEEAO), le NCRDRS accepta de transférer le pouvoir à un gouvernement civil d'intérim le 6 avril 2012. Mais depuis, les autorités par intérim ont dû faire face à de nombreux défis, dont une faible légitimité et le soupçon d'un pouvoir qu'exercerait sur eux en coulisses le puissant capitaine Sanogo.

Une certaine contextualisation est nécessaire. Une élection présidentielle devait se tenir au Mali en avril 2012. Il s'avéra néanmoins difficile de nommer une autorité intérimaire faisant consensus suite au coup d'État. Dioncounda Traoré, ancien ministre des Affaires étrangères (1994–1997) et président de l'assemblée nationale (2007–2012) fut nommé président par intérim. Depuis 2000, il dirige l'ADEMA (Alliance pour la démocratie au Mali), le parti qui fut le principal

responsable de la chute du dictateur militaire Moussa Traoré, et joua un rôle majeur dans le processus de transition démocratique, avant d'être accusé par un grand nombre de Maliens de mauvaise gestion et de corruption (Couloubaly 2004; Doumbi-Fakoly 2004) et d'être plongé dans une spirale de division par diverses batailles autour de son leadership. Pour toutes ces raisons, Traoré ne pouvait être perçu comme fondamentalement différent du précédent régime, et certainement pas considéré comme une figure consensuelle dans le scénario post-coup d'État. Toutefois, une récente étude ayant interrogé 384 personnes dans le district de Bamako, conduite par la Fondation Friedrich Ebert entre le 13 et le 20 février, indique que la confiance des citoyens maliens dans M. Traoré a progressé au cours des derniers mois (Friedrich Ebeet Stiftung 2013).

Le Dr. Cheick Modibo Diarra, ancien astrophysicien à la NASA et ancien dirigeant de Microsoft Afrique, fut nommé premier ministre. De par la nature internationale de sa carrière, la réputation de M. Diarra n'était pas entachée du soupçon de corruption qui touchait le régime d'ATT, et il semblait en mesure de traiter d'égal à égal avec les partenaires internationaux du Mali. Le fait qu'il fut le beau-fils de l'ancien président Traoré contribua également à la décision du pouvoir militaire de le nommer. Mais son refus de nommer à des postes ministériels de nombreux politiques professionnels, au profit de ses proches ou de ceux du capitaine Sanogo, mirent rapidement M. Diarra en position de vulnérabilité dans les coulisses du pouvoir de Bamako.

Malgré le transfert formel du pouvoir aux autorités civiles, le capitaine Sanogo et ses Béréts Verts basés à Kati ont su conserver dans l'ombre le pouvoir sur les autorités de transition, et interféré dans l'arène politique, limitant l'autorité du nouveau pouvoir et ne lui laissant que peu de marges de manœuvre dans la gestion de la situation complexe et instable du pays. Le 21 mai 2012, M. Traoré fut attaqué dans son bureau par des

manifestants pro-putsch. Il fut traité pour ses blessures à Paris et n'accepta de retourner au Mali que le 27 juillet, après avoir obtenu de la junte la garantie que sa sécurité physique ne serait pas compromise. Le capitaine fit également preuve d'autonomie vis-à-vis de l'exécutif en promouvant ses partisans à des postes de haut rang au sein de l'institution militaire ainsi qu'en faisant arrêter, torturer et tuer hors de tout cadre légal des dizaines de Bérêts Rouges (membres de la garde présidentielle qui soutint le président ATT lors du coup d'État et tenta un « contre coup » raté le 30 avril).

Durant plusieurs mois, la question de la manière de regagner le contrôle du nord resta un point de désaccords majeur. La junte refusa toute forme d'aide ou d'intervention extérieures, mettant en avant les notions de souveraineté et de non-ingérence. L'invitation lancée par M. Diarra en septembre à tous ceux souhaitant contribuer à la restauration de l'intégrité territoriale du Mali suscita de nombreuses désapprobations. En refusant de retirer sa candidature des élections présidentielles à venir, le premier ministre par intérim donna à la junte l'excuse dont elle avait besoin pour le pousser hors de la scène du pouvoir (en affirmant qu'il utilisait la transition comme tremplin de ses propres ambitions politiques). Le 11 décembre, il annonça à la télévision nationale l'abandon de son mandat, ayant été arrêté la nuit précédente par des soldats placés sous les ordres du capitaine Sanogo.

Diango Cissoko remplaça M. Diarra à partir de décembre 2012. Sa carrière dans le civil et comme homme politique ayant traversé les régimes successifs, dont le pouvoir militaire, avait été longue et riche. Il fut secrétaire général de la présidence du dictateur Moussa Traoré, au cours d'années particulièrement violentes et répressives, directeur de cabinet du premier ministre après la transition démocratique puis à nouveau comme secrétaire général de la présidence et médiateur national sous ATT. L'ex-junte maintint en poste trois ministres au rôle central dans ce

gouvernement remanié : celui de la sécurité intérieure, celui de la justice et celui de l'administration territoriale.

Au début de l'année 2013, la situation n'était toujours pas clarifiée ou complètement stabilisée. Les divisions au sein de l'armée semblèrent résolues lorsque 28 Bérêts Rouges détenus furent libérés (le 30 janvier). Toutefois, les Bérêts Verts lancèrent un violent raid contre les Bérêts Rouges à leur camp de Djicoroni huit jours plus tard. M. Traoré a nommé M. Sanogo président du comité militaire pour le contrôle et la réforme des forces armées le 15 février, dans une tentative de lui offrir une sortie politique honorable, tout en l'éloignant des camps militaires de Kati et en limitant son rôle à un portée strictement militaire. M. Sanogo promit de ne pas se présenter aux élections de juillet 2013.

L'échec de la solution politique

Dans un contexte de tensions toujours plus fortes, la possibilité d'une solution politique au Nord fut écartée et les opérations de combat reprirent au début du mois de janvier 2013.

A la fin de l'année 2012, les projets d'une conférence nationale qui aurait répondu aux questions les plus pressantes du moment – élaboration d'une feuille de route pour la transition politique, libération du nord et organisation d'élections – s'étaient retrouvés dans l'impasse suite à de profondes divisions portant sur la nature (constitutive ou consultative) de la conférence et sur le choix de ceux qui y prendraient part. Le gouvernement ne parvint pas à dresser une liste de participants qui aurait fait consensus, et les influents groupes d'opposition de Bamako menacèrent de boycotter un processus qui ne leur apparaissant pas suffisamment transparent ou inclusif (Nations Unies 2012).

Plus important, les discussions entre les parties en conflit ne pouvaient être menées à bien, le coup d'État ayant laissé les autorités de transition dans l'impossibilité d'agir – militairement comme politiquement. L'armée s'avéra incapable de « libérer le Nord »

d'elle-même, bien que l'ancienne junte continuât à refuser toute forme de support étranger. Dans le même temps, l'impasse politique à Bamako empêchait toute discussion sur les revendications clés des groupes rebelles – la nature séculaire de l'État malien, sa composition etc. – ne laissant que peu de marge aux compromis. La sincérité de la volonté affirmée par les rebelles de parvenir à une solution pacifique à la crise fut également mise en question.

Les discussions avec les groupes armés ne produisirent guère plus de résultats. Le gouvernement civil s'avéra incapable de négocier efficacement avec ces groupes, ne possédant pas les marges de manœuvre politique qui lui auraient permis de décider de concessions, et les médiations proposées par la CEDEAO et les Nations Unies furent également un échec. La légitimité du médiateur officiel de la CEDEAO dans la crise malienne, le président du Burkina Faso Blaise Compaoré, a été remise en cause par de nombreux Maliens affirmant qu'un dictateur au pouvoir depuis 1987 n'est pas qualifié pour promouvoir le rétablissement de la démocratie au Mali. Les mêmes l'accusèrent également de détourner son rôle dans ce conflit pour consolider son pouvoir au Burkina Faso et améliorer ses relations avec la France. Au printemps 2012, il fut suspecté de soutenir les rebelles et il lui fut par la suite reproché de tenir avec ces groupes des discussions dont était exclu le gouvernement malien. L'Algérie, voisine du Mali, qui n'est pas membre de la CEDEAO mais représente une puissance régionale clé, tenta de négocier avec Ansar Dine et refusa toute intervention extérieure jusqu'au début de l'année 2013.

Les Nations Unies adoptèrent une approche double – politique et militaire – destinée à faire pression sur les autorités maliennes pour qu'elles répondent aux doléances formulées de longue date par les communautés du nord avant toute action militaire. Les Nations Unies tentèrent également de proposer une option diplomatique à tous ceux qui accepteraient de se démarquer des actions

terroristes. Dans un rapport publié à la fin du mois de novembre, le Secrétaire Général de l'ONU Ban Ki-Moon mit en garde contre les risques associés au lancement d'une intervention mal préparée au Mali (Nations Unies 2012). Ce rapport suscita indignation et incompréhension à Bamako. Mais le 20 décembre 2012, l'ONU adopta la Résolution 2085 qui approuve le déploiement d'une force militaire africaine au Mali.

L'annonce que les troupes africaines ne pourraient être logistiquement prêtes avant septembre 2013 encouragea certainement les rebelles à passer le plus vite possible à l'action. Au début du mois de janvier 2013, Ansar Dine rompit le cessez-le-feu au prétexte que le gouvernement n'était pas engagé sur la voie de la négociation et, au contraire, se montrait coupable de violences et employait des mercenaires dans le nord. Le groupe attaqua alors de nombreuses bases militaires à Konna et tenta de prendre l'aéroport militaire de Sevaré ainsi que la ville de Mopti. L'armée malienne fut une fois de plus les combats, démontrant l'ampleur de ses faiblesses (manque de formation, d'organisation, de ressources, de leadership et d'unité). Ces derniers événements furent ceux qui rendirent enfin possible une intervention militaire française. Cette dernière fut officiellement annoncée le 11 janvier 2013, deux jours après une visite officielle de M. Traoré à Paris.

L'intervention française : inévitable, consensuelle mais insuffisante

Sachant que la force africaine ne pourrait être prête avant septembre 2013 et que l'OTAN avait refusé d'intervenir au Mali, M. Traoré rendit visite à son homologue français à Paris le 9 janvier. Deux jours plus tard, le président François Hollande annonça le lancement de l'opération Serval.

Cette opération bénéficia d'un large soutien, à la fois national – même le capitaine Sanogo l'approuva immédiatement – et internationale. Mahmoudou Issoufou, président du Niger, déclara que l'opération au Mali était

« la plus populaire de toutes les interventions françaises en Afrique ». Ce consensus s'explique par la tournure dramatique des événements ainsi que par la manière dont l'intervention fut légitimée. Il fut atteint par l'usage d'arguments légaux et politiques, ainsi que par les stratégies de communication déployées au Mali et en France.

Les autorités par intérim parvinrent à imposer le scénario d'une intervention militaire de l'ancien pouvoir colonial du Mali comme option inévitable et à tout le moins « la moins mauvaise », et la justifèrent en mettant en avant la nécessité de souveraineté nationale, d'unité et d'« intégrité territoriale ». Mopti représentant le dernier bastion militaire du nord, il fut expliqué que si la ville tombait aux mains des rebelles, ces derniers n'auraient alors que peu d'obstacles à franchir s'ils décidaient de marcher sur Bamako afin d'établir une République Islamique du Mali. Selon Roland Marchal, la volonté et les capacités des groupes armés d'atteindre cet objectif furent clairement exagérées². Les autorités par intérim capitalisèrent clairement sur une perception largement répandue de la menace islamiste qui leur permit de réunir autour du gouvernement Malien un soutien d'ampleur internationale à une période où sa légitimité intérieure pouvait être remise en cause. De fait, dans les jours qui précéderent l'opération Serval, Bamako avait été secouée par des manifestations d'ampleur, et la mission militaire française réduisit temporairement au silence les voix de ceux qui demandaient l'organisation des « concertations nationales » précédemment reportées. Les autorités par intérim et les médias maliens prirent soin d'évoquer une opération franco-malienne alors qu'il était clair que les soldats français étaient ceux qui dirigeaient les opérations.

Du côté français, la référence à une « menace islamiste » fut déterminante à motiver, mettre en place et légitimer l'intervention. Sa première raison officielle fut la protection d'un partenaire africain. Ce n'est que plus tard que les autorités françaises

utilisèrent, d'une certaine manière sans recul critique, la terminologie de la guerre contre le terrorisme de l'ancien président des États-Unis George W. Bush. La présence d'islamistes parmi les alliés des rebelles Touaregs fut mise à profit pour dresser le tableau de la crise au Mali et d'une menace pour la sécurité de l'Europe et de l'Afrique, tout en refusant dans le même temps de soutenir le président Bozizé contre les groupes armés en République Centrafricaine³.

Au début des combats, l'image du consensus entourant l'intervention fut soigneusement mise en scène par des images d'une population brandissant des drapeaux français à Bamako et applaudissant l'arrivée des soldats maliens et français dans les villes du nord libérées. Cette mise en scène fut facilitée par la déclaration d'un « État d'urgence » au Mali le 11 janvier 2013. De plus, les journalistes maliens et français se virent refuser l'accès libre au nord. A la fin du mois de mai 2013, les voix les plus fortes critiquant l'intervention au Mali, les altermondialistes Aminata Traoré et Oumar Dicko, dirigeant du parti d'extrême gauche Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance, et qui avaient soutenu le putsch de 2012, se virent refuser un visa pour la France et l'Allemagne – où ils avaient été invités à parler de la situation de leur pays – du fait d'une initiative diplomatique.

Quelles qu'aient été les stratégies de communications ciselées avec soin, c'est avec sincérité que la majorité des Maliens accueillit les troupes françaises, et 97% des personnes interrogées par un sondage réalisé dans le sud du Mali en février 2013 se déclarèrent en faveur de l'intervention française (Friedrich Elbert Stiftung 2013). Ce soutien peut s'expliquer par le fait que les populations étaient traumatisées et épuisées au terme de mois de partition et d'occupation du nord, ainsi que déçues par leurs dirigeants politiques et leur gestion de la crise.

D'un point de vue légal, la France justifia son intervention en vertu de la résolution 2085 des Nations Unies et de l'Article 51 de

la Charte de l'ONU (évoquant le principe de légitime défense). Cet argument est ambigu, dans la mesure où l'ONU autorisa le déploiement d'une force *africaine* au Mali. Bien que les autorités par intérim ne jouissaient pas d'une légitimité démocratique complète – précisément parce qu'elles n'avaient pas été élues – la notion d'intervention consensuelle sembla garantie par le fait que M. Traoré avait fait appel au soutien de la France. Finalement, M. Hollande évita avec soin de justifier l'intervention sur la base des accords de défense signés entre la France et certaines de ses anciennes colonies africaines au moment de leurs indépendances, de manière à ne pas se voir accusé de néo-colonialisme (Roucaute 2012).

Combinant bombardements aériens et déploiement de troupes au sol, l'opération fut spectaculairement rapide pour déloger les islamistes des villes du nord. Les rebelles n'opposèrent qu'une faible résistance, préférant la fuite au combat direct avec les troupes françaises dans les villes. A partir de janvier 2013, des troupes venues du Niger, du Nigéria, du Togo et du Sénégal furent postées à Bamako. Les soldats tchadiens furent en charge de patrouiller dans Kidal, l'armée malienne n'ayant pas été autorisée à y pénétrer par le MNLA, et tuèrent plusieurs responsables d'AQMI. Au cours de ce processus de « libération », de nombreux vols perpétrés par l'armée – et d'attaques par des civils de soutiens supposés aux rebelles et personnes de peau plus claire – furent rapportés. Le gouvernement adopta finalement une feuille de route pour la transition politique, et des élections sont censées se tenir en juillet 2013. Le 28 février 2013, au cours d'un sommet organisé à Abidjan, la CEDEAO décida que les autorités par intérim resteraient jusqu'alors en place. La seconde phase de l'intervention consista à déloger les insurgés restés dans les villes libérées (en particulier Gao) ainsi que des montagnes de l'Adrar où ils s'étaient retirés.

L'opération militaire, supportée par 4 000 soldats français et 2 000 soldats maliens, fut

spectaculairement rapide à libérer les villes du Nord. Certains analystes ou membres du milieu militaire français considèrent que l'opération française pourrait servir de « modèle à de futures opérations », déclenchées sur demande africaine et approuvées par la communauté internationale (en particulier l'ONU), ciblées et brèves grâce à la sophistication des moyens de lutte contre les menaces sécuritaires telles que le terrorisme, et reposant sur un « partenariat » politique et opérationnel avec les gouvernements et troupes africaines (Bryant 2013). Serval permit également d'envoyer à l'armée française un message, celui que malgré les coupes budgétaires, « l'Afrique resterait une priorité de défense pour la France » et que la France avait la légitimité pour mener des opérations directes sur le continent, du fait des bases qu'elle y occupe et de ses capacités de déploiement uniques. L'Afrique du Nord et le Sahel furent identifiés comme « priorité géographique clé » dans le Livre blanc 2013 de la défense et de la sécurité nationale français publié le 29 avril (Bryant 2013).

Les autorités politiques n'hésitent pas à présenter l'opération au Mali comme un changement de cap dans les relations franco-maliennes, et plus généralement franco-africaines. Lors d'un discours conjoint prononcé place de l'indépendance, à Bamako, le 3 février 2013, les présidents Traoré et Hollande ont mis en garde que malgré une victoire militaire éclair, des efforts restaient nécessaires pour venir à bout de « l'extrémisme » et de « l'obscurantisme ». Le président malien remercia l'armée française pour son soutien prompt aux soldats maliens et loua la « grandeur » de la France, pays des droits de l'homme et de la révolution de 1789. Il dit également que son « frère » François Hollande était chez lui au Mali. Ce dernier encouragea les Maliens à combattre le terrorisme, un combat qu'il associa à une « seconde indépendance », comparant ainsi le *djihad* d'aujourd'hui au colonialisme d'hier. Mais les applaudissements atteignirent

leur paroxysme lorsque le président français déclara « je n'oublie pas que lorsque la France a été elle-même attaquée, lorsqu'elle cherchait des soutiens, des alliés, lorsqu'elle était menacée pour son unité territoriale, qui est venu alors? C'est l'Afrique, c'est le Mali. Merci, merci au Mali. Nous payons aujourd'hui notre dette à votre égard. » M. Hollande annonce dans cette phrase sa volonté de mettre fin par la réconciliation à l'époque Sarkozy⁴ ainsi qu'aux pratiques néocoloniales et d'une certaine manière mafieuse de la *françafrique*.

Toutefois, je soutiens que l'opération Serval ne sera pas suffisante pour résoudre réellement la crise malienne. Les expériences précédentes de « guerre contre le terrorisme » d'autres pays se sont généralement avérées plus complexes que ce qui avait été initialement estimé et furent même, dans certains cas, contreproductives. De fait, de nombreux obstacles et sources d'incertitude demeurent. Les groupes armés ont apparemment évité la confrontation directe avec l'armée française, et peuvent être en cours de réorganisation dans d'autres pays. Les autorités françaises affirment que plusieurs centaines de rebelles sont morts au cours des derniers mois, mais Kidal reste sous contrôle partiel du MNLA et de sa nouvelle branche, le MIA, et d'autres villes n'ont pas été totalement sécurisées. Au cours des mois écoulés, des éléments insurgés ont lancé des attaques à l'arme légère à Tombouctou et Gao, et ont perpétré des attentats-suicide – une nouveauté dans l'histoire malienne. Durant le processus de « libération », de nombreux actes d'extorsion et de meurtres illégaux ont été rapportés. Les tensions entre les communautés sont également en voie d'intensification (International Crisis Group 2013).

Pour beaucoup, l'organisation des élections de juillet 2013, telles qu'envisagées par la feuille de route pour la transition adoptée par le gouvernement en juillet 2012, n'est pas réaliste, les listes électorales étant périmées et contestées et les 500 000 Maliens ayant fui dans des pays voisins ne pouvant

pas alors voter. Une Commission nationale pour le dialogue et la réconciliation a été créée, mais son coût, son mandat et sa composition sont contestés, à Bamako comme dans le nord.

Alors que la France et le Tchad ont annoncé le retrait progressif de leurs troupes, le déploiement au Mali d'une mission de l'ONU appelée MINUSMA fut autorisé par la Résolution 2100 le 25 avril. Placée dans le cadre du Chapitre 7 de la Charte de l'ONU, elle aura pour mission de « stabiliser les principales agglomérations », en particulier dans le nord du Mali, ainsi que d'« écarter les menaces et prendre activement des dispositions afin d'empêcher le retour d'éléments armés dans ces zones » et de contribuer au « rétablissement de l'autorité de l'État dans tout le pays ».

Malgré le consensus sans précédent qu'a suscité cette résolution du Conseil de sécurité, les experts et le Secrétaire Général de l'ONU lui-même ont mis en garde qu'il s'agirait de la toute première confrontation entre casques bleus et terroristes tels que les membres d'Al Qaïda. De plus, la MINUSMA est censée compter sur 11 000 casques bleus, ce qui signifie que 5 000 hommes manquent. S'intégrer aux 6 000 hommes composant les troupes africaines déjà en poste au Mali, dans le cadre d'une mission multilatérale et d'un nouveau mandat, et trouver 5 000 soldats bien entraînés n'est pas chose aisée. De plus, dans chaque mission de l'ONU, la coordination de troupes issues de plusieurs pays et dont les expériences, les cultures professionnelles et les langues de travailles sont différentes est une tâche ardue, en particulier dans le contexte actuel où l'armée malienne reste faiblement équipée et formée à une direction des opérations efficace. Les formations, dispensées par l'Europe et l'Allemagne, des militaires maliens ont débuté en avril, mais s'ajoutent au risque de prolifération d'initiatives mal ou non coordonnées. Finalement, il est intéressant de noter que, selon un sondage d'opinion réalisé par la Fondation Friedrich Ebert (2013), les casques

bleus seraient a priori moins les bienvenus que des soldats français ou américains.

Sur le front non militaire, il doit être rappelé que malgré leur récente transformation et militarisation, les rébellions Touaregs sont historiquement le fait de problèmes de marginalisation et de représentation. Et au-delà des mouvements armés Touaregs, de nombreux citoyens du nord (dont des non Touaregs) ne se sentent pas correctement représentés ou intégrés à la nation – à commencer par son histoire officielle, orientée vers le sud du pays.

La crise est profonde, multidimensionnelle et ne se limite pas au nord. Lorsque le capitaine Sanogo orchestra le coup d'État de mars 2012, le président ATT avait alors perdu la majeure partie de son soutien dans le pays. Le régime avait échoué à piloter et superviser la réforme du secteur du coton, qui affecta les producteurs de la région de Sikasso. Il vendit également de vastes zones de terres irriguées appartenant à l'Office du Niger à des entreprises internationales dans une grande opacité. Sous la pression des donateurs européens, le président décida en 2009 de réformer le code de la famille, afin de renforcer les droits des femmes (entre autres choses), mais fut contraint de reculer au terme d'une farouche bataille menée deux années durant par des milliers d'organisations de la société civile mobilisées par des imams réformistes. La corruption des généraux de haut rang – suspectés d'avoir « mangé » les millions de dollars que les États-Unis leur ont accordés dans le contexte de la coopération militaire au Sahel – fut un grief central des putschistes et de leurs partisans. Un autre sujet de doléances fut la « faiblesse » de la gestion par ATT du problème du Nord, qui atteint son point culminant avec le rapatriement des ex-mercenaires maliens du régime Kadhafi, non désarmés à leur retour. Le président et son « clan » furent accusés de liens et de protection avec les trafiquants de drogue. Enfin, le système politique de « consensus » établi par M. Touré en 2002, qui reposait sur une coalition de l'ensemble des partis politiques et de certains représentants

de la société civile, réduisit fortement la possibilité de toute opposition politique significative. La plupart des candidats en lice pour l'élection présidentielle de 2012 avaient, à un moment, participé à un ou plusieurs des gouvernements successifs d'ATT, ce qui signifie que les possibilités de réel changement politique étaient très faibles. Pour cette raison, les partis politiques dans leur ensemble ont perçus comme opportunistes, et sont touchés par un profond discrédit. Les enquêtes d'opinion indiquent une perte de patience et de satisfaction des citoyens face à la démocratie telle qu'elle fonctionne au Mali depuis 2001 (pour une synthèse, voir Coulibaly et Bratton 2013).

Cet inventaire essentiel des années ATT a été, dans une grande mesure, éclipsé par l'opération Serval, mais ne doit pas être oublié si l'unité, la stabilité et la démocratie au Mali veulent, dans un avenir proche, reposer sur des bases solides. Une évaluation critique de l'aide est également nécessaire, la crise actuelle étant aussi celle d'une « appropriation des donateurs » (Bergamaschi 2008). Ainsi, comment les efforts internationaux destinés à bâtir un État solide – en combattant la pauvreté et en promouvant l'efficacité des aides – ont-ils nourri la situation actuelle? Il est nécessaire de se rappeler que le Mali fut longtemps le « favori » de l'occident et de son aide, ainsi qu'un exemple de réussite souvent mis en avant. Une telle critique est nécessaire afin de mieux équiper les donateurs et de leur permettre de créer les conditions dans lesquelles l'ensemble des Maliens se sentiront représentés au sein de leur nation, protégés par leur État et capables de contrer, partout dans le pays, les caïds locaux dans un scénario post-intervention (Bergamaschi 2013).

Notes

¹ L'auteur remercie son assistante de recherche, Louisa Clow Fernandez, ainsi que les relecteurs anonymes du journal *Stability*.

² Lors d'une conférence appelée « Interventions au Mali et enjeux régionaux » tenue

au Centre d'Etudes et de Recherches Internationales, Paris, 11 février 2013 : <http://www.sciencespo.fr/ceiri/fr/content/interventions-au-mali-et-enjeux-regionaux>.

- ³ Le président Hollande justifia ce traitement différencié en expliquant que le président Bozizé faisait face à une menace politique interne et que, concernant la France, l'influence restait préférable aux vieilles habitudes d'intervention directe.
- ⁴ Le discours présidentiel controversé tenu à Dakar en 2007 avait suscité émoi et indignation parmi les responsables français et africains, au sein de la société civile et chez les intellectuels. De plus, les relations diplomatiques franco-maliennes s'étaient détériorées à la fin des années 2000 suite aux refus réitérés d'ATT de signer avec les gouvernement français des accords de « réadmission » pour une gestion conjointe des questions migratoires.

Références

- Bergamaschi, I** 2008 Mali: Patterns and Limits of Donor-driven Ownership. Chez Whitfield Lindsay (ed.), *The Politics of Aid: African strategies for dealing with donors*. Oxford: Oxford University Press. pp. 217–45.
- Bergamaschi, I** 2013 *Mali: how to avoid making the same mistakes*. Johannesburg: Good Governance Africa, Avril. Disponible à l'adresse http://gga.org/analysis/mali-how-to-avoid-making-the-same-mistakes/?utm_source=OpenNetworksCRM&utm_medium=Email&utm_campaign=OpenNetworksCRM.
- Bøås, M** 2012 'Castles in the sand': Informal networks and power brokers in the Northern Mali periphery. In: Utas M (ed.), *African Conflicts and Informal Power: Big Men and Networks*. London: Zed Books. pp. 119–13.
- Bouhleb-Hardy, F** 2009 *Understanding of the natural resource conflict dynamics: the case of Tuareg in North Africa and the Sahel*. Tshwane: Institute for Security Studies. Disponible à l'adresse <http://www.iss.co.za/uploads/PAPER194.PDF>.
- Bryant, L** 2013 Leaner French Defense Strategy Focuses on Africa. *Voice of America*, 30 April. Disponible à l'adresse: <http://www.voanews.com/content/leaner-french-defense-strategy-focuses-on-africa/1651821.html>.
- Coulibaly, M et Bratton, M** 2013 *Crisis in Mali: ambivalent popular attitudes on the way forward*. Accra: Afrobarometer. Disponible à l'adresse http://www.afrobarometer.org/files/documents/briefing_papers/afro-briefno113en.pdf.
- Couloubaly, P B** 2004 *Le Mali d'Alpha Oumar Konaré: Ombres et lumières d'une démocratie en gestation*. Paris: L'Harmattan.
- Doumbi-Fakoly** 2004 *Le Mali sous Alpha Oumar Konaré*. Ivry-sur-Seine: Editions Silex/Nouvelles du Sud.
- Friedrich Ebert Stiftung** 2013 *Mali-Mètre Enquête d'opinion: Que pensent les Maliens?* Bamako: Friedrich Ebert Stiftung.
- Grémont, C** 2012 Villages and crossroads: changing territorialities among the Tuareg of northern Mali. In: McDougall J and Scheele J (eds), *Saharan Frontiers: Space and Mobility in Northwest Africa*. Bloomington: Indiana University Press. pp. 131–45.
- International Crisis Group** 2013 *Mali: Security, Dialogue and Meaningful Reform*. Brussels, Belgium: International Crisis Group.
- Mann, G** 2012 The racial politics of Tuareg nationalism. Africa Is a Country (blog), 7 avril. Disponible à l'adresse <http://africasacountry.com/2012/04/07/sweet-home-azawad/>
- Marchal, R** 2012 *Is a military intervention in Mali unavoidable?* Oslo: Norwegian Peacebuilding Resource Centre. Disponible à l'adresse <http://www.peacebuilding.no/Regions/Africa/Publications/Is-a-military-intervention-in-Mali-unavoidable>.
- Meddeb, M** 2012 Un nouvel « Etat islamique au Nord-Mali » sur le modèle mauritanien? *Médiapart*, 31 mai. Disponible à l'adresse <http://www.mediapart.fr/>

journal/international/160512/un-nouvel-etat-islamique-au-nord-mali-sur-le-modele-mauritanien.

Nations Unies 2012 *Report of the Secretary-General on the situation in Mali (S/2012/894)*. New York: United Nations. Disponible à l'adresse http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2012/894.

Roucaute, D 2012 Mali: l'opération "Serval" est-elle légale? *Le Monde*, 14 janvier. Disponible à l'adresse [http://www.lemonde.](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/01/14/mali-l-operation-serval-est-elle-legale_1816877_3212.html)

[fr/afrique/article/2013/01/14/mali-l-operation-serval-est-elle-legale_1816877_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/01/14/mali-l-operation-serval-est-elle-legale_1816877_3212.html).

Seely, J 2001 A political analysis of decentralization: coopting the Tuareg threat in Mali. *Journal of Modern African Studies*, 39 (3): 499–524.

Siméant, J et Traoré, L 2012 *Mali: le putsch et le Nord vis de Bamako*. Paris: CERI, Sciences Po. Disponible à l'adresse http://www.sci-encespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/art_jslt.pdf.

This is a translation of: <http://dx.doi.org/10.5334/sta.bb>

Comment citer cet article: Bergamaschi, I 2013 French Military Intervention in Mali: Inevitable, Consensual yet Insufficient. *Stability: International Journal of Security and Development*, 2(2): 20, pp. 1-11, DOI: <http://dx.doi.org/10.5334/sta.bb>

Lorsque vous citez des numéros de page s'il vous plaît utiliser le PDF pagination anglais.

Publié: 12 June 2013

Droit d'auteur: © 2013 The Author(s). This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution 3.0 Unported License (CC-BY 3.0), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited. See <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>.

][*Stability: International Journal of Security and Development* is a peer-reviewed open access journal published by Ubiquity Press.

OPEN ACCESS 